



COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS
DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE
DE LA COMMUNAUTE**

Septembre 1965

(Situation au 1er janvier 1965)

I N T R O D U C T I O N

1. Les Hauts fonctionnaires nationaux responsables des secteurs du pétrole et du gaz naturel, réunis sur l'initiative de la Commission de la Communauté Economique Européenne, sont convenus de suivre régulièrement l'évolution de la capacité de raffinage et de transport des produits pétroliers de la Communauté. Ils ont chargé à cet effet le Groupe d'Experts pour les problèmes pétroliers de rassembler la documentation nécessaire et de leur faire rapport chaque année sur les résultats de leur enquête.

2. Pour effectuer cette enquête, le Groupe d'experts a disposé des informations que les Etats membres échangent régulièrement entre eux dans le cadre du Comité Spécial du Pétrole de l'O.C.D.E., ainsi que des données complémentaires communiquées à la Commission en réponse à un questionnaire.

3. Le présent rapport - le quatrième établi par les experts - couvre la période 1963 - 1964 et fournit certaines estimations pour les années 1965 à 1969. Il traite successivement de :

- la recherche et l'extraction,
- les installations de raffinage,
- le réseau de transport par oléoducs.

Tableau 1

NOMBRE DE METRES FORES

(en milliers de mètres)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
R.F. d'Allemagne	782	753	637	576	504	434	391
U.E.B.L.	-	-	-	-	1	2	1
France	338	394	348	281	264	237	189
Italie	376	403	420	384	366	313	261
Pays-Bas	66	67	61	30	48	60	98
Total	1.562	1.617	1.466	1.271	1.183	1.046	940

Tableau 2

RESERVES PROUVEES

(situation à la fin de l'année)

	Pétrole brut (millions de tonnes)		Gaz naturel (milliards de m3)	
	1958	1964	1960	1964
R.F. d'Allemagne	75	111	25	193
U.E.B.L.	-	-	-	-
France	22	27	167	140
Italie (1)	78	130	121	121
Pays-Bas	29	36	14	1.650
Total	204	304	327	2.104

(1) Informations statistiques 1965, n° 1 bis, p. 64, Office statistique des Communautés européennes.

I. RECHERCHE ET PRODUCTION DE PETROLE BRUT ET DE GAZ NATUREL

4. La longueur totale des forages exécutés dans la Communauté en 1964 s'est élevée à 940.000 mètres. Le recul de l'activité d'exploration apparu depuis l'année record de 1959 (1.617.000 mètres) s'est ainsi poursuivi au cours de l'an dernier.

Cette évolution s'explique par différentes raisons. D'une part, la connaissance plus précise des gisements rendue possible grâce à l'amélioration constante des procédés de recherche géophysiques, a permis de limiter la prospection par forages. D'autre part, l'exploration atteint des couches de plus en plus profondes, ce qui exige des délais relativement plus grands que plusieurs forages de profondeur moindre.

Pour la première fois en 1964 des travaux de forages ont débuté sur le plateau continental de la Mer du Nord attenant à l'Allemagne. Ils devraient s'étendre en 1965 - 1966 à la zone hollandaise, lorsque la législation la concernant sera ratifiée par le Parlement de ce pays.

Par pays l'évolution observée au cours des dernières années s'est poursuivie en 1964. La longueur totale des forages a accusé encore une notable progression aux Pays-Bas, alors qu'elle a régressé légèrement en Allemagne, en France et en Italie. Dans l'U.E.B.L. les forages ont également été très réduits (cf. tableau 1).

Tableau 3

PRODUCTION DE PETROLE BRUT (1)

(en milliers de tonnes)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965 prév.
R.F. d'Allemagne	4.432	5.103	5.530	6.204	6.776	7.383	7.673	7.900
U.E.B.L.	-	-	-	-	-	-	-	-
France	1.391	1.614	1.977	2.163	2.370	2.522	2.800	2.900
Italie	1.535	1.695	1.998	1.972	1.806	1.839 (2)	2.732 (2)	2.665 (2)
Pays-Bas	1.621	1.773	1.918	2.047	2.157	2.215	2.270	2.400
Total	8.979	10.185	11.423	12.386	13.109	13.959	15.475	15.865

(1) Non compris la production de condensats.

(2) Production de condensats incluse.

Tableau 4

PRODUCTION DE GAZ NATUREL (1)

(en milliards de m3)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965 prév.
R.F. d'Allemagne	0,470	0,549	0,643	0,737	0,927	1,295	1,967	2,820
U.E.B.L.	-	-	-	-	-	-	-	-
France (2)	..	1,662	2,845	4,014	4,740	4,900	5,100	5,200
Italie	5,176	6,118	6,447	6,863	7,151	7,268	7,684	7,770
Pays-Bas	0,251	0,289	0,384	0,363	0,405	0,469	0,700	2,100
Total	(5,897)	8,618	10,319	11,977	13,223	13,932	15,451	17,890

(1) Y compris le gaz extrait conjointement à la production de pétrole.

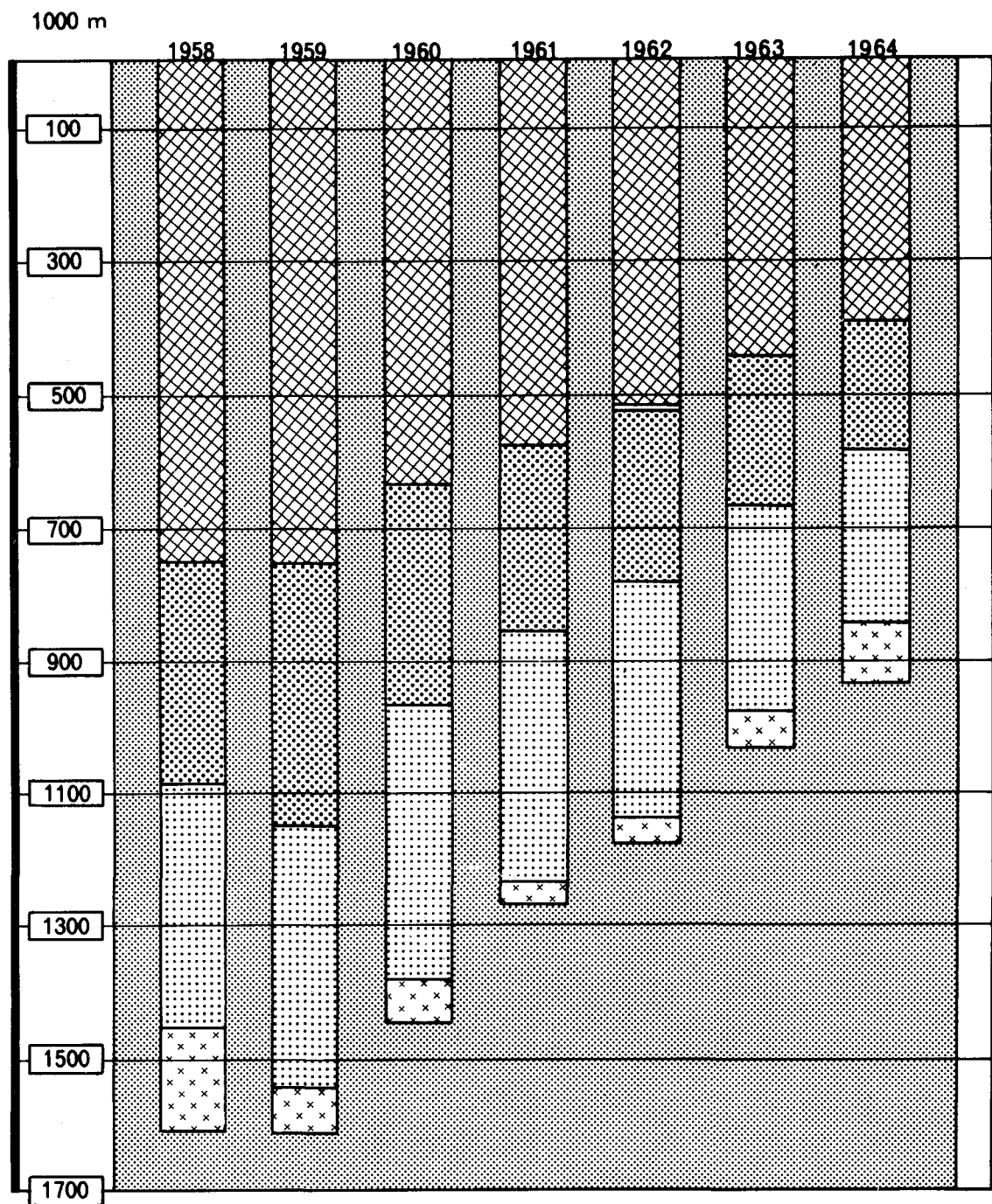
(2) Gaz épuré commercialisé.

5. Bien que depuis 1958 les gisements de la Communauté aient fourni au total plus de 85 millions de tonnes de pétrole, les réserves prouvées sont passées de 204 millions de tonnes à 304 millions de tonnes à la fin de 1964, soit une augmentation de près de 50 %. Cet accroissement des réserves résulte à la fois de la découverte de nouveaux gisements et d'une évaluation plus favorable des réserves actuellement reconnues, tenant compte notamment de l'application de procédés d'extraction secondaires.

Les estimations des réserves de gaz naturel dans la Communauté ont progressé plus rapidement que celles du pétrole, passant à 2.104 milliards de m³, en augmentation de près de 600 milliards de m³ par rapport à 1963. Cette progression est surtout due aux Pays-Bas dont les réserves se sont accrues de 550 milliards de m³ (+ 50 %), pour atteindre 1.650 milliards de m³. La progression de l'évaluation de réserves de gaz de l'Allemagne a également été notable avec 193 milliards de m³, ce qui correspond à un accroissement de 57 milliards de m³ (+ 42 %) par rapport à 1963 (cf. tableau 2).

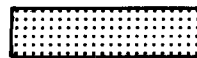
6. La production de pétrole brut de la Communauté a poursuivi sa progression et a atteint en 1964 le chiffre de 15,5 millions de tonnes. En valeur absolue, l'accroissement représente plus de 1,5 million de tonnes par rapport à 1963, ce qui est le taux de progression le plus élevé des sept dernières années. L'évolution a cependant été différente suivant les pays de la Communauté : tandis qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas, la progression était légèrement moindre que l'an dernier, elle a été plus forte en France ; l'Italie a connu une situation particulière car après une stabilisation en 1963, la production s'est à nouveau nettement accrue en 1964 à la suite de l'augmentation des possibilités de traitement du pétrole brut extrait en Italie.

METRES FORES



ALLEMAGNE

ITALIE

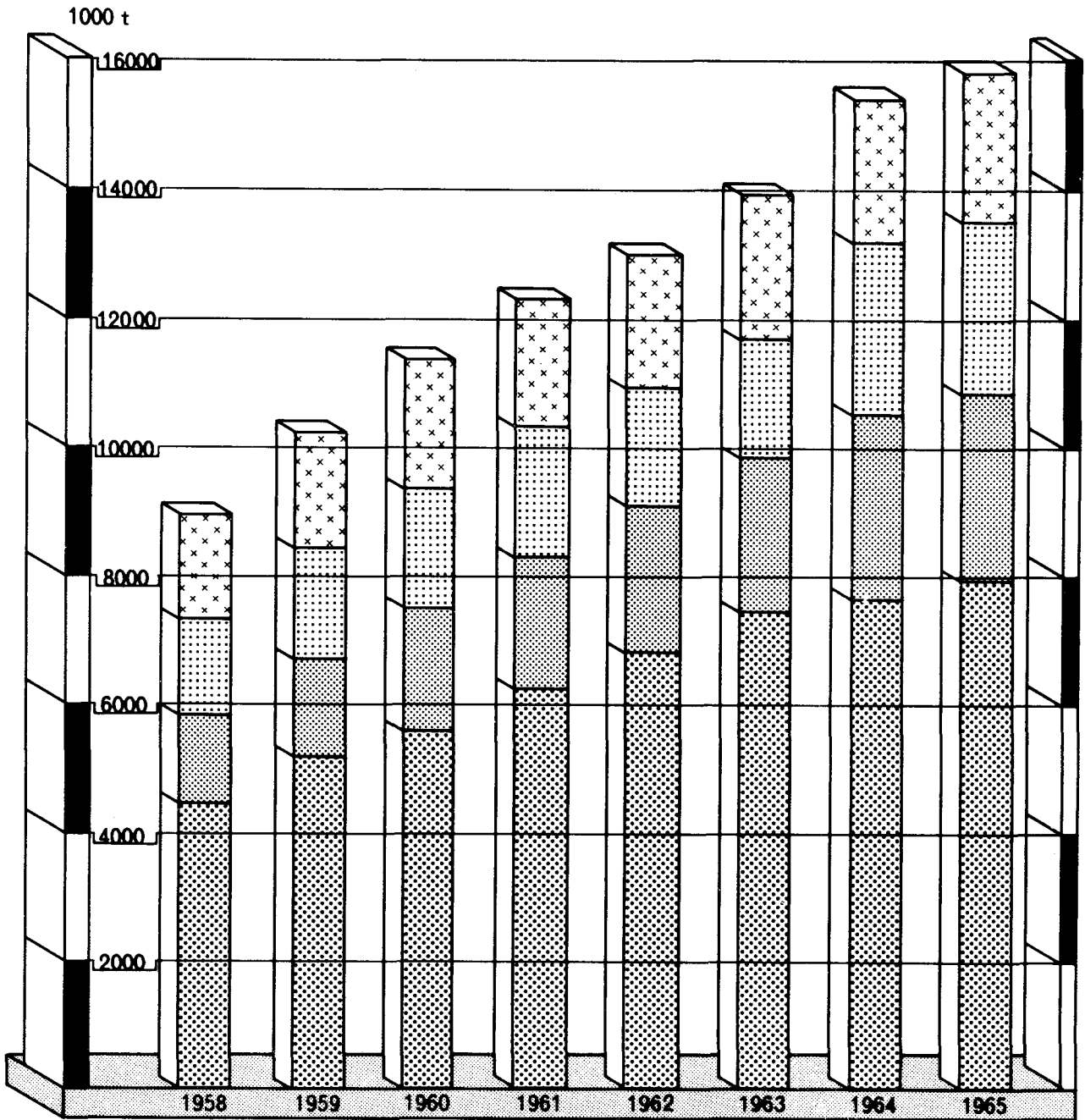


FRANCE

PAYS-BAS



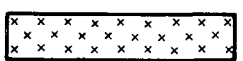
PRODUCTION DE PETROLE BRUT



 ALLEMAGNE

ITALIE 

 FRANCE

PAYS - BAS 

Dans l'ensemble, les Etats membres escomptent pour 1965 un nouvel accroissement de la production intérieure, qui la portera à 15,9 millions de tonnes (+ 3 %) (cf. tableau 3).

7. La production de gaz naturel s'est élevée en 1964 à près de 15,5 milliards de m³. Sa progression s'est réalisée à un rythme beaucoup plus rapide (+ 1,52 milliard de m³ ou 11 %) qu'en 1963 (+ 0,7 milliard de m³ ou 5 %). Elle a été plus forte en Allemagne et aux Pays-Bas (respectivement + 52 % et + 49 %) qu'en France (+ 4 %) et en Italie (+ 6 %).

Selon les estimations des Etats membres, le taux d'accroissement de la production de gaz naturel augmentera encore très fortement au cours de la présente année, car les gisements récemment découverts aux Pays-Bas et en Allemagne entreront progressivement en exploitation. Pour les Pays-Bas on escompte une production de gaz de 2,1 milliards de m³, c'est-à-dire le triple de celle de 1964, tandis que pour l'Allemagne on s'attend à une progression de 0,85 milliard de m³ (+ 43 %). Pour l'ensemble de la Communauté on prévoit en 1965 une production de gaz naturel de 17,9 milliards de m³ (+ 16 %) (cf. tableau 4).

II. INSTALLATIONS DE RAFFINAGE

Capacité de raffinage et consommation en 1963 et 1964

8. En 1964, la capacité de raffinage de pétrole de la Communauté a atteint 233,8 millions de tonnes, comparée à 193,4 millions de tonnes l'année précédente (1) (2). Cette progression de 40,4 millions de tonnes, soit près de 21 %, a dépassé celle pourtant déjà très forte de 1963 (+ 30,2 millions de tonnes ou 18,3 %).

L'évolution de la capacité de raffinage dans les divers Etats membres a été la suivante :

En Italie, la progression a été principalement due à l'extension d'installations existantes : + 15,19 millions de tonnes (+ 29,4 %) ;

En Allemagne, les nouvelles constructions ont largement dépassé les extensions : + 12,91 millions de tonnes (+ 23,7 %) ;

En France, la progression a été due **plus** à des constructions nouvelles qu'à des extensions : + 8,69 millions de tonnes (+ 18,2 %) ;

Aux Pays-Bas et en Belgique l'effort a porté sur les extensions, avec respectivement 2,42 millions de tonnes (+ 9,4 %) et 1,14 millions de tonnes (+ 8,3 %).

.../...

(1) Moyenne de la capacité au début et à la fin de l'année.

(2) La législation italienne exige de toutes raffineries la constitution d'une réserve représentant 30 % de la capacité autorisée par concession. Cette réserve ne peut être utilisée que sur autorisation spéciale du gouvernement, accordée seulement dans des cas exceptionnels. En incorporant la réserve légale, la capacité effective s'élèverait à 211,5 millions de tonnes en 1963 et à 253,9 millions de tonnes en 1964.

Tableau 5

BILAN DU PETROLE EN 1963

(millions de tonnes)

	R.F. ALLEMAGNE	U.E.B.L.	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	C.E.E.
<u>Pétrole brut</u>						
1. Capacité de distillation						
a. au 1er janvier	46,53	13,42	44,54	40,34(1)	24,85	169,68
b. au 31 décembre	62,40	13,92	51,03	63,09(1)	26,75	217,19
c. valeur moyenne $\frac{a+b}{2}$	54,47	13,67	47,79	51,71(1)	25,80	193,44
2. Brut traité	47,19	12,20	46,74	48,52	24,96(6)	179,61
<u>Tous produits raffinés</u>						
3. Production nette des raffineries	44,31(4)	11,40	41,88	45,51	22,91	166,01
4. Importations de produits finis de provenance C.E.E.	6,41	2,77	1,84(5)	0,20	3,34	
non C.E.E.	11,06(3)	2,13	2,40	2,96	7,38	25,93
5. Disponibilités totales(2) (3+4)	61,78(4)	16,30	46,12	48,67	33,63	191,94
6. Livraisons à la consommation intérieure	51,72	9,75	35,97	32,39	13,61	143,44
7. Soutes (tous pavillons)	2,73	1,50	2,01	5,26	3,78	15,28
8. Exportations des produits finis vers C.E.E. et extra C.E.E.	5,27	4,56	8,01	9,95	15,80	29,03
9. Ecoulement total (2) (6+7+8)	59,72	15,81	45,99	47,60	33,19	187,75

- (1) Ces chiffres correspondent à la capacité disponible. La capacité effective, c'est-à-dire y compris la réserve légale, s'élevait au 1er janvier à 57,63 et au 31 décembre 1963 à 82,02. La moyenne serait alors égale à 69,82 millions de tonnes.
- (2) La différence entre les disponibilités et l'écoulement correspond à l'approvisionnement des forces armées et/ou à la variation des stocks.
- (3) Y compris les importations en provenance de la zone soviétique d'Allemagne (0,79).
- (4) Dont 0,95 de produits provenant d'autres sources, huile de schiste etc...
- (5) Dont 0,29 entrés en France après transit dans les pays du Marché Commun.
- (6) Feedstocks inclus.

Tableau 6

BILAN DU PETROLE EN 1964

(millions de tonnes)

	R.F. ALLEMAGNE	U.E.B.L.	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	C.E.E.
<u>Pétrole brut</u>						
1. Capacité de distillation						
a. au 1er janvier	62,40	13,92	51,03	63,09(1)	26,75	217,19
b. au 31 décembre	72,37	15,71	61,93	70,71(1)	29,69	250,41
c. valeur moyenne $\frac{a+b}{2}$	67,38	14,81	56,48	66,90(1)	28,22	233,80
2. Brut traité	57,93	13,36	53,28	58,00	28,49	211,06
<u>Tous produits raffinés</u>						
3. Production nette des raffineries	53,38	12,57	48,27	54,13	26,32	194,67
4. Importations de produits finis de provenance C.E.E.	7,61	3,14	1,83	0,27	3,80	
non C.E.E.	8,08(3)	2,33	2,76	1,74	5,48	20,39
5. Disponibilités totales (2) (3 + 4)	69,07	18,04	52,86	56,14	35,60	215,06
6. Livraisons à la consommation intérieure	59,84	11,42	41,94	37,75	15,85	166,80
7. Soutes (tous pavillons)	3,26	1,81	2,00	6,17	4,38	17,62
8. Exportations des produits finis vers C.E.E.			3,37			
et extra C.E.E.	5,90	4,65	5,59	10,88	15,32	29,50
9. Ecoulement total (2) (6 + 7 + 8)	69,00	17,88	52,90	54,80	35,55	213,92

- (1) Ces chiffres correspondent à la capacité disponible. La capacité effective, c'est-à-dire y compris la réserve légale, s'élevait au 1er janvier à 82,02 et au 31 décembre 1964 à 91,92. La moyenne serait alors égale à 86,97.
- (2) La différence entre les disponibilités et l'écoulement correspond à l'approvisionnement des forces armées et/ou à la variation des stocks.
- (3) Y compris les importations en provenance de la zone soviétique d'Allemagne (0,65).
- (4) Feedstocks inclus.

9. Cet accroissement considérable de la capacité de raffinage dans les Etats membres a eu pour effet de permettre à la production intérieure de la Communauté de fournir l'an dernier près de 91 % (contre 86 % en 1963) des disponibilités totales en produits pétroliers. La production nette des raffineries est ainsi passée de 166 millions de tonnes en 1963 à 194,7 millions de tonnes en 1964, progressant de 28,7 millions de tonnes ou 17,3 %.

10. L'analyse des bilans pétroliers de la Communauté en 1963 et 1964 (tableaux 5 et 6) conduit aux constatations suivantes : 166,8 millions de tonnes de produits pétroliers ont été au total livrées en 1964 à la consommation intérieure ; par rapport à 1963, l'accroissement a représenté 23,4 millions de tonnes ou 16,3 %. Comme les capacités de raffinage ont augmenté dans une proportion plus forte que la consommation intérieure, l'équilibre de l'approvisionnement s'est amélioré, une plus grande part des besoins de la Communauté ayant pu être couverte par des produits finis d'origine intérieure. La conséquence a été un net recul des importations de produits finis en provenance des pays tiers qui ont été ramenées de 26 millions de tonnes en 1963 à 20,4 millions de tonnes en 1964. Comme les exportations sont restées sensiblement inchangées, respectivement au niveau de 29,0 et de 29,5 millions de tonnes, les excédents nets des exportations sur les importations sont passés de 3,1 millions de tonnes en 1963 à 9,1 millions de tonnes en 1964.

Perspectives de développement de la capacité
de raffinage et de la consommation jusqu'en 1969

11. Pour 1969, les Etats membres escomptent une augmentation qui porterait la capacité de raffinage disponible de la Communauté à 367,2 millions de tonnes (1). Par rapport à 1964, la progression serait de 133,4 millions de tonnes, correspondant à un taux moyen d'accroissement annuel de 9,5 % (cf. tableau 8).

12. Dans le même temps, les Etats membres estiment que la production des raffineries devrait atteindre le niveau de 292,5 millions de tonnes. Compte tenu des pertes et de la consommation propre des raffineries, cette production exigerait l'utilisation de 318 millions de tonnes de brut, c'est-à-dire près de 107 millions de tonnes de plus qu'en 1964. De ce fait, les quantités traitées par les raffineries s'accroîtraient d'environ 8,5 % en moyenne par an alors que la capacité de raffinage accuserait un taux d'accroissement moyen de 9,5 %, conduisant à une légère diminution du degré d'utilisation des raffineries. Une telle évolution apparaît cependant normale si l'on considère que le retard qu'avait pris le développement de la capacité de raffinage par rapport aux besoins était encore très marquée en 1964. Toutes les délégations ont d'ailleurs souligné que la réalisation des projets communiqués serait échelonnée dans le temps de façon à maintenir à tout moment un taux d'utilisation élevé des raffineries.

13. Cet accroissement des disponibilités internes devrait permettre d'améliorer le solde des échanges en produits raffinés avec les pays tiers. La consommation interne, toutes comprises est en effet estimée à 269 millions de tonnes en 1969, ce qui, compte tenu d'une production des raffineries de 292,5 millions de tonnes, laisserait un disponible pour l'exportation de 23,5 millions de tonnes.

(1) Moyenne de la capacité au début et à la fin de l'année en cause non compris la réserve légale en Italie (32,6 millions de tonnes).

Tableau 7

PREVISIONS DE CONSOMMATION DE PRODUITS

RAFFINES DANS LA COMMUNAUTE EN 1969

(consommation intérieure et soutes)

(millions de tonnes)

	1958	1964	1969 prévisions	Taux moyen d'accroissement annuel (en %)	
				1958/64	1964/69
R.F. d'Allemagne	20,1	63,10	87,9	+ 21,0	+ 6,9
U.E.B.L.	6,3	13,23	17,9	+ 13,2	+ 6,2
France	21,8	43,94	66,6	+ 12,4	+ 8,7
Italie	15,3	43,92	71,1	+ 19,2	+ 10,1
Pays-Bas	8,5	20,23	25,5	+ 15,5	+ 4,8
C.E.E.	72,0	184,42	269,0	+ 17,0	+ 7,8

Tableau 8

CAPACITE DE DISTILLATION PREVUE EN 1969

(millions de tonnes)

	Estimation de la production nette des raffineries (1)	Brut à traiter correspondant (feed stocks inclus (2))	Capacité de distillation disponible prévue (3)
R.F. d'Allemagne	84,3	91,65	110,1
U.E.B.L.	14,8	16,10	15,8
France	71,4	77,60	92,5
Italie	86,0	93,50	108,7 (4)
Pays-Bas	36,0	39,15	40,1
C.E.E.	292,5	318,00	367,2 (5)

- (1) La différence entre ces chiffres et ceux figurant dans le tableau précédent couvre le solde du commerce extérieur, la variation des stocks et l'approvisionnement des forces armées.
- (2) Compte tenu des pertes et autoconsommations évaluées à 8 %.
- (3) Moyenne de la capacité au début et à la fin de l'année.
- (4) Non compris la réserve légale de 30 %. Avec cette réserve, la capacité prévue atteint 141,3 millions de tonnes.
- (5) 399,8 millions de tonnes, si l'on inclut la réserve légale italienne.

14. Par pays la situation est la suivante :

En Allemagne une loi faisant obligation de déclarer les capacités de raffinage est entrée en vigueur en 1965 ; celle-ci stipule notamment que les nouvelles installations de raffinage d'une capacité annuelle de plus de 100.000 tonnes, ainsi que les extensions des capacités existantes doivent être déclarées douze mois avant le commencement des travaux. L'estimation de 110,1 millions de tonnes est cependant encore basée sur les indications fournies par les sociétés de raffinage. La réalisation de ces projets signifierait que la capacité de raffinage disponible en 1969 permettrait de couvrir approximativement les besoins escomptés du marché intérieur et des soutes (87,9 millions de tonnes).

Pour la Belgique et les Pays-Bas où il n'existe ni contrôle des investissements, ni déclaration obligatoire des projets, les prévisions respectives de 15,8 et de 40,1 millions de tonnes reposent sur les estimations des sociétés pétrolières. Selon ces estimations, la capacité de raffinage progresserait moins vite que les besoins en Belgique, tandis qu'aux Pays-Bas elle serait légèrement plus rapide, ce qui permettrait de disposer d'une marge plus grande pour les exportations.

En France, la construction de raffineries nouvelles et l'extension des installations existantes sont soumises à autorisation. Selon les projets déjà autorisés par le gouvernement ou en instance, la capacité devrait atteindre en 1969 92,5 millions de tonnes, soit sensiblement plus que les besoins de la consommation intérieure.

En Italie, la construction et l'extension de raffineries est également soumise à autorisation, mais jusqu'ici toutes les demandes ont été satisfaites sans limitation. Si tous les projets pour lesquels une concession a été accordée jusqu'à la fin de 1964 sont exécutés, l'Italie disposerait en 1969 d'une capacité de 108,7 millions de tonnes (1). La production nette des raffineries a pu être estimée

.../...

(1) 141,3 millions de tonnes en incluant les réserves légales de 30 %.

pour cette même année à 86 millions de tonnes, dont 71,1 millions de tonnes seraient destinées à la consommation intérieure et 14,9 millions de tonnes seraient disponibles à l'exportation. La quantité correspondante de brut à traiter atteindrait 93,5 millions de tonnes, ce qui placerait l'Italie au premier rang des Etats membres.

15. En résumé, l'année 1964 a été caractérisée par une progression encore très rapide de la consommation de produits pétroliers qui, avec 166,8 millions de tonnes, a excédé de 16,2 % celle de l'année précédente ; en 1962 et 1963 les progressions avaient été respectivement de 20,8 % et 17,5 %. Pour les cinq prochaines années l'accroissement escompté est de 7,8 % par an.

Une accroissement très rapide de la capacité de raffinage (en moyenne 9,5 % par an pour la période 1965-1969) devrait permettre à la Communauté d'améliorer l'équilibre de ses échanges avec les pays tiers. L'excédent des exportations sur les importations qui n'atteignait que 3,1 millions de tonnes en 1963 est déjà passée à 9,1 millions de tonnes en 1964.

Une conjoncture constamment favorable au cours des cinq prochaines années est cependant la condition indispensable pour que l'extension projetée des capacités de raffinage à un niveau de 367 millions de tonnes en 1969 soit réellement atteinte.